

Chargé.e d'études Aménagement

Définition – contexte

Le Parc naturel régional de la Sainte-Baume a été créé le 21/12/2017.

La Charte du PNR de la Sainte-Baume définit un certain nombre de mesures et de dispositions définissant le projet de développement du territoire avec un souci de préservation des patrimoines naturels et culturels de ce territoire.

L'ambition cadre de la Charte vise à inscrire le paysage au cœur du projet de territoire et comprends plusieurs orientations stratégiques sur la préservation des paysages, l'aménagement exemplaire, l'urbanisme durable et l'amélioration du cadre de vie.

Considérant la richesse naturelle du territoire, la Charte du Parc définit également un certain nombre de mesures et de dispositions visant à assurer la pérennité d'une nature exceptionnelle en Sainte-Baume.

Au regard de ces enjeux et de la multiplication de ses actions, le Parc recrute aujourd'hui un chargé.e d'études Aménagement.

Missions & Activités

Missions :

- Appui opérationnel au Pôle Paysage, Biodiversité et Gestion de l'Espace notamment pour formuler les recommandations techniques et rédiger les des avis du Parc

Les chargé.e.s de mission du PNR coordonnent la mise en œuvre de la Charte selon les thématiques de leur mission. Les missions « Aménagement, urbanisme & paysage » et « Patrimoine naturel, eau & milieux aquatiques » notamment nécessitent un travail régulier d'analyse de documents d'aménagement de différentes natures (Schémas stratégiques régionaux ou locaux, PLU, études d'impacts, projets d'aménagement ou d'urbanisme opérationnel etc.) au vu de leur compatibilité avec la Charte du Parc. Le poste de chargé.e d'étude Aménagement vise à permettre une analyse technique approfondie de ces documents, en appui et sous contrôle des chargé.e.s de mission thématiques, pour formuler les recommandations techniques et les avis officiels du PNR

- Production des porters à connaissance :

Dans l'objectif de favoriser la prise en compte des enjeux paysagers, environnementaux et agricoles du territoire et ainsi garantir la compatibilité des projets d'aménagement avec la Charte, le PNR s'est donné pour ambition de réaliser des porters à connaissance à destination des porteurs de projet publics et privés. En transversalité avec les chargé.e.s de mission thématiques, la ou le chargé.e d'études Aménagement aura en charge de la réalisation des porters à connaissance (production des cartographies, analyse, vérifications terrain....) de manière à mettre en exergue les principaux enjeux du territoire.



Une autre vie s'invente ici

- Coordination de l'inventaire des dépôts sauvages & actions déchets ;

Le PNR s'est récemment engagé dans un plan de lutte contre les dépôts sauvages en concertation avec l'ensemble des acteurs du territoire. Les actions envisagées visent notamment à inventorier les zones de dépôt, mettre en place des opérations de nettoyages participatives, définir des procédures d'intervention avec les décideurs locaux et surveiller les sites pour prévenir l'apparition de nouveaux dépôts. En lien avec l'équipe d'écogardes du Parc et en appui de la chargée de mission « Aménagement, Urbanisme & Paysage », la ou le chargé.e d'études assurera la mise en œuvre opérationnelle de ces actions.

- Aide à la mise en œuvre et au suivi des conventions partenariale du PNR (ENEDIS, CAUE, ...)

Pour atteindre ses objectifs en matière de préservation des paysages et de la biodiversité, le PNR travaille en concertation avec les acteurs du territoire. A ce titre, il a établi des conventions partenariales comprenant des engagements et des programmes d'actions pluriannuels (ex : ENEDIS, CAUE...). En appui des chargés de missions thématiques, la ou le chargé.e d'études sera chargé du suivi de la mise en œuvre opérationnelle de ces actions.

Activités constitutives :

- Récolter, analyser, gérer et suivre les données cartographiques et juridiques
- Analyser et rédiger rapports, notes et études techniques
- Soutenir de manière technique, opérationnelle, administrative et transversale les chargés de missions « Aménagement, Urbanisme & Paysage » et « Patrimoines naturels, eau et milieux aquatiques » du Parc dans la mise en œuvre des programmes d'actions
- Apporter assistance technique aux communes, EPCI et porteurs de projet
- Gérer la correspondance avec les différentes administrations et organiser la concertation avec les acteurs du territoire
- Assurer une veille juridique et technique dans ses domaines d'intervention
- Assurer une veille sur les appels à projets et les recherches de financement

Le.la chargé.e d'étude devra être autonome et sera amené.e à appréhender une grande diversité de domaines. Cela nécessite une pluridisciplinarité dans ses approches et une étroite collaboration avec les différents membres de l'équipe. Il.elle pourra par ailleurs être amené à mener toutes autres actions visant à la mise en œuvre de sa mission.

Cadre d'emploi de rattachement

Filière technique ou administrative, catégorie A (Attaché ou Ingénieur) ou catégorie B (technicien) avec expérience.

Durée du contrat

Agent titulaire de la fonction publique ou contractuel dans le cadre d'un CDD de 1 à 3 ans renouvelable.

Compétences, connaissances requises et aptitudes

Profil recherché :

Master ou Licence (avec expérience) – Environnement, géographie, aménagement du territoire, urbanisme,

Connaissances :

- Vision pluridisciplinaire de l'environnement avec idéalement une spécialisation en aménagement du territoire,
- Production de cartographies
- Connaissance des procédures d'urbanisme et d'aménagement ;
- Pratique de la réglementation environnementale

Savoir-faire & Savoir être :

- Maîtrise des outils bureautiques (Pack Office) et géomatiques (SIG) ;
- Rigueur administrative ;
- Capacité de synthèse et de vulgarisation des connaissances ;
- Aisance orale et capacités d'animation et de présentation
- Qualités relationnelles et aptitudes à travailler en équipe et en mode projet
- Capacités d'écoute et de dialogue
- Rigueur, méthode et aptitude à la production de supports clairs didactiques et illustrés
- Autonomie et esprit d'initiative

Conditions d'exercice

- Prise de poste souhaitée dès que possible ;
- Poste sous la responsabilité opérationnelle de la Coordinatrice écoparc et sous la responsabilité hiérarchique du Chef de Pôle Paysage, Biodiversité et Gestion de l'Espace
- Poste sous la responsabilité opérationnelle du/de la Chargé.e de mission Aménagement, Urbanisme & Paysage et sous la responsabilité hiérarchique du Chef de Pôle Accueil, Education et Valorisation
- Salaire indicatif : entre 1600€ à 1800€ net mensuel selon expérience et grille indiciaire de la Fonction Publique
- Poste à temps complet (35h) : activité principalement exercée en journée 5 jours sur 7 ;
- La mission peut nécessiter des temps de travail en soirée, plus rarement les week-ends ;
- Déplacements à prévoir ;
- Véhicule de service à disposition, mais véhicule personnel nécessaire ;
- Travail sur écran : utilisation quotidienne de l'outil informatique.
- Localisation : bureau du Syndicat Mixte à PLAN D'AUPS SAINTE-BAUME
- Conduite de véhicule : permis B + véhicule personnel obligatoire

Recrutement

Présentation de la candidature

Les candidatures (lettre de motivation + CV+ dernier arrêté de situation administrative pour les agents publics) sont à adresser par courriel à : recrutement@cdg83.fr

- **Préciser l'objet : candidature au poste de chargé(e) d'études Aménagement**
- Date limite de dépôt des candidatures : 22 mars 2020
- Premier entretien prévu : 8 Avril 2020

Contacts / Informations

Administratif : Centre de Gestion de la FPT

recrutement@cdg83.fr

Technique : Perrine ARFAUX

Téléphone 04 42 72 35 22

Documentation élémentaire

Sur la structure et le projet de PNR Sainte-Baume : www.pnr-saintebaume.fr